



45 h/semaines pendant 14 semaines, heures sup. payées à 25%

Par **Charlie40**, le **03/01/2021** à **11:36**

Bonjour,

Je suis en CDD pour 7 mois. Depuis septembre nous sommes à 45 h/ semaine. Je viens d'apprendre que toutes mes heures supplémentaires (payées à la fin du contrat) seront majorées à 25 %. Normalement, j'ai droit à 8 h/semaine, majorées à 50 % non ? Apparemment, leur convention collective dit que les heures sup. passent à 50 % à partir de 176 h (à peu près) sur le compteur annualisé. Impossible à atteindre en CDD. Et mes collègues qui sont à 45 h depuis mi-août ont été mis ponctuellement à 35 h afin que le compteur n'atteignent pas ces heures. Ils ont quand même fait 14 semaines d'affilié à 45 h et aucune ne sera payée à 50 %.

Est-ce-qu'ils ont le droit ? Normalement, une convention collective ne peut qu'avoir des bénéfices par rapport aux lois du travail, non ?

Merci pour votre aide.

Par **P.M.**, le **03/01/2021** à **13:23**

Bonjour,

Si vous indiquez l'intitulé exact de la Convention Collective applicable à défaut de son numéro, ce serait déjà plus facile d'essayer de vous répondre...